

MAISONS DE L'ENFANCE

Vacances de Printemps du 9 au 20 avril Ouverture des pré-inscriptions

► En ligne, sur le portail famille www.venissieux.fr

du 26 février au 18 mars

► Hôtel de Ville, Mairies de quartier Moulin à Vent et Vénissy

du 5 au 21 mars

3 étapes

1 Pré-inscriptions

2 Étude des demandes par le service enfance en fonction des places disponibles et des critères de pré-inscriptions

3 Réponses aux familles 2 semaines avant le début du séjour

Direction Éducation Enfance
Service enfance tél. 04 72 21 45 03

Préinscriptions 4 possibilités

► En ligne, sur le portail famille www.venissieux.fr

du 26 février au 18 mars 2018

1

Connectez-vous au portail famille avec votre identifiant famille identique à celui délivré pour la restauration scolaire et les crèches.

2

Renseignez le dossier administratif et joignez les pièces justificatives. Ce dossier, une fois complet, est validé par le service Enfance. Il sera valable pour chaque inscription vacances.

3

Effectuez votre pré-inscription aux vacances en précisant :

- si vous souhaitez un accueil à la journée avec repas
- à la demi-journée sans repas dans votre Maison de l'Enfance
- la ou les semaines souhaitées

Vous recevrez un mail d'accusé de réception de votre demande.

4

Vous recevrez une réponse au plus tard le 26 mars vous indiquant si votre demande est acceptée ou non. Les listes seront aussi affichées à la Maison de l'Enfance. Attention, vous avez jusqu'au 30 mars pour annuler gratuitement votre demande.

Pour plus d'explications : www.venissieux.fr
ou 04 72 21 45 03

► Hôtel de Ville 5 avenue Marcel-Houël 3^e étage :

du 5 au 21 mars

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h

► Mairies de quartier sur rendez-vous : **du 5 au 21 mars**

ouvert du lundi au vendredi

Mairie de quartier du Moulin à Vent
de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h
04 72 78 80 30

Mairie de quartier Vénissy
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
04 72 89 32 70

► Par voie postale : **jusqu'au 14 mars**, le cachet de la poste faisant foi

1

Téléchargez le dossier d'inscription en ligne sur www.venissieux.fr ou retirez-le au service enfance, 3^e étage de l'Hôtel de ville, 5 avenue Marcel Houël à Vénissieux.

2

Renseignez les informations demandées, datez et signez.

3

Renvoyez ou déposez le dossier avec copie des pièces justificatives à l'adresse ci-dessus.